



(D'après le tableau de B. ANNOULD.)

LE VÉNÉRABLE P. FRANÇOIS LIBERMANN (1802-1852)

FONDATEUR DES MISSIONNAIRES DU SAINT-CŒUR DE MARIE, RÉNOVATEUR DE LA CONGRÉGATION
DU SAINT-ESPRIT ET CRÉATEUR DES MISSIONS D'AFRIQUE AU XIX^e SIÈCLE.

L'église de Notre-Dame des Victoires, fondée par Louis XIII qui posa lui-même la première pierre (9 déc. 1627) comme monument du triomphe des armes françaises, se relevait péniblement des ruines que la Révolution y avait accumulées, lorsque, le 3 décembre 1836, M. Dufriche-Desgenettes eut l'inspiration d'y fonder l'*Archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie, refuge des pécheurs*. Ce fut le signal d'un mouvement religieux consi-

dérable. On citerait, dès cette époque, peu de grandes œuvres catholiques, du moins en France, qui n'aient eu à Notre-Dame des Victoires leur point de départ ou qui n'y soient venues chercher leur consécration.

Parmi ces œuvres, nulle n'est plus étroitement liée à l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie que l'apostolat catholique dans le continent africain, une des entreprises capitales du XIX^e siècle, dont l'initiateur fut le vénérable P. Libermann.

I. PREMIÈRES ANNÉES — LA CONVERSION —
SAINT-SULPICE ET ISSY — GERME DE LA
FUTURE CONGRÉGATION

François-Marie-Paul Libermann naquit le 22 germinal an X (12 avril 1802), à Saverne, antique petite ville de plus de 8 000 habitants, sur les dernières pentes d'un mamelon des Vosges d'où l'on domine la plaine alsacienne. Il était le cinquième fils du rabbin Lazare Libermann, qui lui donna le nom de Jacob, selon le rite juif, huit jours après sa naissance.

L'enfant, en grandissant, se révéla d'une nature méditative, plus apte aux disciplines de l'esprit qu'aux exercices du corps ; on le voyait ardent d'ailleurs dans sa foi et scrupuleux à en observer toutes les prescriptions. Son père présida à ses premières études dans la Bible, le Talmud et la Kabbale ; quand il le vit assez avancé, il l'envoya à Metz conquérir son diplôme de rabbin.

Les lectures du jeune talmudiste, surtout celles d'à côté du programme, ne tardèrent pas à faire de lui un libre penseur à peine attaché encore à un vague déisme. Heureusement, la conversion de son frère aîné Samson, suivie bientôt de celle de deux autres de ses frères, orienta l'étudiant incrédule vers la vraie solution de ses doutes. En 1826, nous le trouvons à Paris, cherchant la vérité et acceptant d'en faire l'étude suivie dans une retraite que M. Drach, un savant rabbin récemment converti, lui a ménagée au collège Stanislas. La solitude, d'abord, l'éloignement des siens, qu'il aime d'une tendre affection, le plongent dans une profonde mélancolie.

C'est alors, raconte-t-il, que, me souvenant du Dieu de mes pères, je me jetai à genoux et le conjurai de m'éclairer sur la véritable religion. Je le priai, si la croyance des chrétiens était vraie, de me la faire connaître ; si elle était fautive, de m'en éloigner aussitôt.

L'effet de sa prière fut plein et immédiat : il fut éclairé.

Je vis, dit-il, la vérité ; la foi pénétra mon esprit et mon cœur.

M. Drach se fit son catéchiste, les Missionnaires de France lui fournirent des livres. Le baptême fut fixé au 24 décembre, veille de Noël. François-Marie-Paul fit sa première Communion à la messe de minuit. La grâce en lui fut abondante et sensible. Non seulement le néophyte se vit transformé en un homme nouveau : du même coup, il se voua à la perfection du christianisme et à l'apostolat catholique dans le sacerdoce.

Le Séminaire des Missionnaires de France était annexé au collège Stanislas. Le nouveau converti s'y prépara à la tonsure qu'il reçut le 9 juin 1827. A la fin de l'année scolaire, Mgr de Quélen lui accorda une bourse à Saint-Sulpice.

Cependant, il ne pouvait tarder plus longtemps à informer son père du grand changement qui était intervenu dans sa vie. Il mit dans sa lettre tout ce qu'il avait de persuasive dialectique et d'enveloppante tendresse. La réponse fut terrible. L'abîme creusé entre lui et son passé devenait infranchissable. Sa foi victorieuse fut agréée comme le sacrifice d'Abraham. Dieu l'introduisit aussitôt dans la terre promise de la vie intérieure, dans cette *oraison d'affection* qu'il a si magistralement décrite et dont il jouit, à un rare degré, durant les cinq ans qu'il passa au Séminaire de Paris.

Dans l'intervalle, une épreuve l'attendait, qui exerça une grande influence sur son avenir. Un an après son entrée à Saint-Sulpice, il venait de recevoir les Ordres mineurs, lorsque tout à coup se révélèrent des crises nerveuses qui ne laissaient aucun doute sur leur nature et leur gravité. François Libermann était atteint d'épilepsie.

Pour un aspirant au sacerdoce, c'est l'effondrement de toutes ses espérances. Il est *irrégulier* ; désormais, il ne pourra plus avancer aux Ordres. Mais telle est déjà la trempe surnaturelle de l'acolyte de Saint-Sulpice que, loin de s'abattre ou de gémir sous le poids de sa terrifiante épreuve, il en parle avec l'enthousiasme avec lequel

les saints ont l'habitude de parler de la croix.

Dès lors, ses condisciples, avides de s'édifier au spectacle d'une patience surhumaine, subjugués par l'ascendant que la vertu héroïque exerce sur les vertus d'un degré ordinaire, se prirent à le regarder comme un modèle et s'habituerent à le suivre comme un guide. Du domaine des entretiens intimes, ces relations passèrent, avec l'agrément des directeurs, dans celui d'un groupement, d'une sorte d'association dont il fut le chef et qui éleva à un haut degré la ferveur du Séminaire.

Il exerçait ce discret et utile apostolat quand arriva la fin de ses études théologiques. Il fallut songer au lendemain du Séminaire. M. Augé, directeur du collège Stanislas, lui réservait une place. Mais les directeurs de Saint-Sulpice voulurent le garder au milieu de cette jeunesse cléricale pour l'édification de laquelle Dieu lui avait donné une grâce si évidente ; ils créèrent pour lui un poste de sous-économiste au Séminaire d'Issy.

Là, de 1832 à 1837, toujours stationnaire dans la hiérarchie, mais ne cessant de progresser dans son influence sur son entourage comme dans ses ascensions intérieures, il organisera des « bandes » de fervents séminaristes, donnera des sujets d'entretien et d'oraison, entraînera jusqu'à ses directeurs dans le mouvement de sa piété, sans que ni lui ni ses plus intimes amis se doutent de l'emploi que la Providence va faire des forces d'apostolat ainsi groupées et disciplinées. Et pourtant ce sera déjà son œuvre future, comme le fait observer son biographe, le cardinal Pitra, ce sera déjà la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, pour la conversion des noirs, dont les premiers éléments, sans qu'ils en aient eux-mêmes le soupçon, se trouveront réunis autour de lui.

En même temps que tout se prépare ainsi dans la solitude, un remarquable courant d'opinion se dessine dans le même sens, au dehors. La question de l'entrée des noirs dans la civilisation commen-

çait à préoccuper les esprits et, de plus en plus, s'imposait à l'attention des gouvernements.

Ce mouvement d'idées ne pouvait être ignoré de la jeunesse d'élite qui, des quatre coins de la France, et jusque des colonies, se réunissait au Séminaire d'Issy. Deux créoles, précisément, y arrivaient à cette époque. L'un, Frédéric Le Vavasseur, appartenait à une famille distinguée de planteurs de l'île Bourbon ; l'autre, Eugène Tisserant, par sa mère, qui habitait Paris, était le petit-fils d'un ancien gouverneur de Saint-Domingue, au temps où l'île appartenait à la France. Il était naturel qu'on parlât souvent des noirs et de leur misérable état aux colonies dans les groupes où les deux créoles avaient leur place. Mais nul ne pensait encore à une action collective en vue du relèvement moral et religieux de la race déshéritée. M. Libermann, du reste, insistait pour qu'au Séminaire chacun ne s'occupât que de sa sanctification personnelle.

Lui-même, à cette époque, entraînait dans une voie nouvelle, qui semblait devoir l'éloigner à jamais de toute entreprise d'apostolat parmi les noirs.

II. M. LIBERMANN A RENNES — L'IDÉE DE L'ÉVANGÉLISATION DES NOIRS A NOTRE-DAME DES VICTOIRES — M. LIBERMANN EN SERA LE PROMOTEUR A ROME

Il y avait, dans les deux Séminaires de Paris et d'Issy, quelques élèves que le P. Louis de la Morinière, le restaurateur des Eudistes, y avait placés, n'ayant pu encore organiser ni un noviciat ni un scolasticat pour la Société renaissante. Lui-même avait été formé à la vie sacerdotale à la solitude d'Issy, où M. Mollevaut restait son ami et son conseiller ordinaire. C'est ainsi que M. Libermann connut les fils du P. Eudes et fut sollicité de s'adjoindre à eux. Depuis trois ans, il n'avait pas eu de retour de sa maladie ; il pouvait se considérer comme guéri. Son devoir, lui disaient les voix les plus autorisées,

était de donner à son zèle à la fois un horizon plus large et un sentier mieux tracé. Le premier noviciat des Eudistes, dédié à saint Gabriel, allait s'ouvrir à Rennes, en septembre 1837. L'acolyte d'Issy accepta d'en faire partie.

Aussitôt cinq séminaristes se décidèrent à suivre son exemple. Ce furent les seules recrues réunies, au mois de septembre, à Saint-Gabriel. Aussi le P. Louis, n'ayant pas de maître des novices à leur donner, n'hésita pas, sur le conseil de M. Mollevaut, à désigner M. Libermann pour continuer d'être leur directeur.

Tandis qu'à Rennes le futur restaurateur d'une Congrégation ancienne apprend, dans une entreprise semblable, quelles en sont les difficultés, et que, dans une étude approfondie des écrits et des règlements du P. Eudes, il se forme aux méthodes de l'apostolat, l'intérêt principal de son œuvre n'est pas à Rennes : il est à Issy et à Paris, où l'on vit de ses souvenirs, de l'impulsion qu'il a donnée, des conseils qu'on ne cesse de lui demander.

M. Le Vavasseur commence à parler avec plus d'insistance du déplorable état des nègres et de la belle œuvre que des prêtres, entièrement morts au monde, auraient à réaliser parmi eux. Quelques séminaristes prennent intérêt à la question. Le promoteur de ce mouvement alla passer les mois d'août et de septembre 1838 auprès de M. Libermann. On parla beaucoup des noirs, de leur évangélisation, des espérances de collaboration qui se faisaient pressentir au Séminaire. Encouragé à la fois et calmé, l'ardent créole allait à Paris, à la fin des vacances, commencer sa théologie à Saint-Sulpice.

Il y retrouvait, sur les bancs du même cours, M. Tisserant. Celui-ci venait de se faire inscrire dans l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie que M. Dufriche-Desgenettes avait fondée, peu auparavant, à Notre-Dame des Victoires. M. Le Vavasseur s'y fit inscrire à son tour. Les deux séminaristes se rencontrèrent recommandant aux prières de l'Archiconfrérie, l'un

les noirs de Bourbon, l'autre ceux d'Haïti. Le 2 février 1839, le saint curé de Notre-Dame des Victoires parla en chaire, avec émotion, « du salut de la race noire, cette portion du genre humain jusque-là si dégradée, si délaissée, si digne par conséquent du Cœur immaculé de celle qui console toutes les misères, guérit toutes les blessures et est le refuge assuré des pécheurs ».

A partir de cette date mémorable, que le P. Libermann et ses fils aimeront à considérer comme décisive pour leur œuvre, tout s'illumine et se précise dans la question de l'évangélisation des noirs. M. Le Vavasseur s'ouvre de ses projets à deux éminents directeurs de Saint-Sulpice, MM. Gallais et Pinault, qui les approuvent. M. Pinault déclare que seule une communauté pourra réaliser l'œuvre. Il faut, d'ailleurs, consulter M. Libermann, sans lequel on est habitué à ne rien faire. La réponse du maître des novices de Rennes, datée du 8 mars, est péremptoire. M. Le Vavasseur fondera, quand la Providence en aura marqué l'heure, une Société de prêtres pour l'évangélisation des noirs ; elle sera affiliée à une Congrégation existante, celle des Eudistes, de préférence, pour y préparer, durant un an ou deux, ses aspirants à l'apostolat.

Une fois définie, l'œuvre prit de la consistance. On conjura le maître des novices de Rennes de rédiger les Constitutions de la future Société ; après quoi, le membre le plus en vue du groupe, M. de la Brunnière, sous-diacre seulement, mais ayant fini son temps de Séminaire, irait les porter à Rome et traiter l'affaire à la Propagande.

On penchait toujours vers une affiliation aux Eudistes. M. de la Brunnière se rendit à Rennes, à la fin des vacances. Mais quand le moment vint de préciser, les deux législateurs de la future Société s'aperçurent qu'il fallait renoncer aux Eudistes et à toute affiliation en général. L'œuvre projetée avait un but clairement délimité, l'évangélisation des noirs, et se

proposait un moyen essentiel, la vie en communauté. Cela devait lui donner un caractère à part. Entrer dans une Congrégation ancienne avant d'avoir affirmé ce caractère, de l'avoir vécu assez pour le défendre contre des influences, telles qu'on les trouverait dans toute famille religieuse existante, c'était condamner l'œuvre à mourir avant de l'avoir mise au jour.

Alors une nouvelle question se posa. La future Société ne pouvait venir au noviciat des Eudistes : le directeur du noviciat des Eudistes ne devait-il pas venir à la future Société ? M. de la Brunière et ses ardents confrères répondaient oui à l'envi. Lui, très torturé intérieurement, réfléchissait et priait. Aucun lien religieux ne le retenait à Rennes ; mais il n'avait pu passer deux ans au sein de la fervente famille du P. Eudes sans éprouver pour les fils autant d'attachement qu'il avait d'admiration pour le père.

Une lumière lui vint du ciel, le 28 octobre, en la fête des saints apôtres Simon et Jude. Une voie lui parut ouverte vers Rome : il y porterait la cause de l'apostolat des noirs ; la Providence se chargerait ensuite de lui montrer sa voie à lui-même. Il s'en ouvrit à M. Pinault, son directeur préféré. Fort de son approbation, il annonça à M. de la Brunière que, désormais, il appartenait à l'œuvre des noirs. Après de déchirants adieux au P. Louis, il quittait Rennes le 3 décembre, célébrait la fête de l'Immaculée Conception à Notre-Dame de Fourvière et, le 1^{er} janvier 1840, s'embarquait avec M. de la Brunière à Marseille, à destination de Civita-Vecchia et de Rome.

III. AU PIED DU MUR — PREMIER CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ DU SAINT-ESPRIT — APPROBATION LAUDATIVE DE LA CONGRÉGA- TION DU SAINT-CŒUR DE MARIE

M. Libermann pensait devoir procéder avec une réserve extrême. Il fallait d'abord apprendre comment ces sortes d'affaires se traitaient à Rome. Ceux, du reste, en petit nombre, à qui il parlait de son projet s'em-

pressaient de le condamner avec une sévère hauteur et une remarquable unanimité. Son compagnon ne tarda pas à être très impressionné de l'impuissance où il voyait tomber celui dont il avait attendu des prodiges. Dès le commencement de mars, cédant aux conseils de personnes recommandables, il quittait Rome et entraît au Séminaire des Missions étrangères, à Paris, au moment où M. Libermann, suffisamment renseigné, se décidait à présenter à la Propagande son Mémoire sur l'Œuvre des noirs. La défection de M. de la Brunière entraîna celle de plusieurs autres adhérents, et des plus distingués, de la première heure. Il fallut l'héroïque vertu du fondateur, désormais seul et mis en pleine lumière, pour empêcher que la floraison de l'apostolat africain, toute en espérance encore, ne s'effeuillât complètement avant même d'être éclose.

Etant retourné, quelques jours après, à la Propagande, il y reçut un froid accueil. Rien n'était possible avant que le promoteur de l'œuvre projetée fût prêtre. Il ne put obtenir un mot de plus. Frappé d'irrégularité par son ancienne maladie, il comprit que toute nouvelle démarche devenait inutile. Il était arrivé, selon son expression, « au pied du mur » ; il ne lui restait « qu'à attendre que le mur tombât ».

Il loua, au numéro 31 du *Vicolo del Pinacolo*, un pauvre grenier qu'il meubla d'une table, d'une chaise, d'une paillasse étendue sur le carreau et d'une couverture. La journée se partageait entre des pèlerinages aux sanctuaires de la ville, de longues heures d'oraison, la méditation écrite de l'Évangile de saint Jean et — le croirait-on ? — la composition, avec « grandes gloses », des Constitutions de la future Société. Il a raconté lui-même, plus tard, comment toute sa législation religieuse, jusque-là flottante dans son esprit, se précisa et se coordonna, sur son Sinaï de Rome, le jour et à l'instant précis où il eut l'inspiration d'inscrire en tête de l'œuvre sa dédicace au très saint Cœur de Marie.

Cependant, ne pouvant agir à Rome, il

ne négligea pas d'agir à Paris. De tous les côtés, on lui disait que le besoin d'une nouvelle Congrégation ne se faisait pas sentir, surtout composée de séminaristes sans expérience et sans principes directeurs. Que n'entraient-ils dans une Société existante ? Et on lui signalait avec insistance celle du Saint-Esprit qui, de longue date déjà, se dévouait au bien spirituel des colonies françaises. Il avait prévu l'objection. Dans son Mémoire à la Propagande, passant en revue les Sociétés de missionnaires alors existantes, il écrivait, au sujet du Saint-Esprit :

La communauté du Saint-Esprit semble être la seule avec laquelle nous ayons quelque rapport dans l'objet de notre mission. Or, elle a cela de particulier qu'elle n'envoie ses sujets que dans les cures ; et que deviendrait alors la pauvreté évangélique, outre la vie de communauté et d'obéissance que nous n'aurions pas non plus ?

Ce n'est pas que M. Libermann crût toute union à cette Société impossible : il la jugeait seulement prématurée. Dans sa pensée, nous l'avons vu plus haut, avant de s'unir, il fallait exister ; et pour s'unir en restant soi-même, il fallait avoir grandi assez pour constituer une personnalité capable de poser ses conditions. Ceci ne se pouvait réaliser encore ; cependant, pour répondre aux objections qu'on ne cessait de lui faire, il crut devoir loyalement l'essayer. C'est la commission qu'il donna à M. Le Vavasseur, en lui envoyant un mémoire sur les conventions à proposer au Supérieur général de la Société du Saint-Esprit.

Cette Société occupera une trop grande place dans la vie du P. Libermann pour que nous ne la fassions pas connaître ici.

Elle eut pour fondateur Claude-François Poullart des Places, qui naquit à Rennes, le 26 février 1679, d'une famille de magistrats au Parlement de Bretagne. Licencié en droit à la Sorbonne, à vingt ans, il se voua à l'état ecclésiastique. Il commença par assister les jeunes étudiants pauvres qu'il rencontrait à la porte du collège

Louis-le-Grand. Quand il en eut douze, il loua une maison et inaugura, en la fête de la Pentecôte, 20 mai 1703, « le Séminaire du Saint-Esprit », qu'il dota d'un remarquable règlement. Son but était « d'élever, dans une vie dure et laborieuse et dans un parfait désintéressement, des ecclésiastiques destinés aux postes pour lesquels les évêques trouvaient difficilement des sujets ». Il mourut en odeur de sainteté, à l'âge de trente ans, le 12 octobre 1709.

Son œuvre, continuée par un de ses élèves qui le suivit bientôt dans la tombe, eut ensuite un supérieur qui la dirigea, en la développant, durant plus d'un demi-siècle. M. Bouic (1710-1763) organisa en communauté les directeurs du Séminaire, fit approuver leur règle par l'archevêque de Paris, obtint l'autorisation de l'Etat, bâtit, à quelques pas du berceau de l'œuvre (au numéro 26 de la rue des Postes, aujourd'hui n° 30, rue Lhomond), le Séminaire qui est encore la maison-mère de la Société, envoya des prêtres de la communauté diriger les Séminaires de Meaux et de Verdun et donna chaque année des sujets sortis du Séminaire, tant au ministère paroissial qu'aux missions dans les colonies et à l'étranger.

Sous son successeur, M. Becquet (1763-1788), l'orientation vers les missions devint plus prononcée. L'Extrême-Orient, mais surtout les colonies françaises du Canada, de l'Acadie, de Terre-Neuve, reçurent un grand nombre d'anciens élèves du Saint-Esprit. Après le désastreux traité de Paris, les derniers débris de notre empire colonial devinrent des circonscriptions ecclésiastiques officiellement confiées au Séminaire du Saint-Esprit : Saint-Pierre et Miquelon, en 1766, la préfecture apostolique de Cayenne, en 1775, la préfecture apostolique du Sénégal, en 1777. A partir de ce moment, le supérieur de la communauté du Saint-Esprit commence à remplir les fonctions d'intermédiaire entre la Propagande et le gouvernement français pour les questions relatives aux missions coloniales.

Dispersée par la Révolution, la Société du Saint-Esprit sut se garder pure du schisme constitutionnel comme elle l'avait fait de l'hérésie janséniste. Elle fut rétablie par Napoléon I^{er} d'abord, en 1805, puis par Louis XVIII en 1816 et dotée d'une subvention annuelle, depuis lors, pour le recrutement et la formation du clergé séculier des colonies. Rome approuva sa règle, le 7 février 1824, et la fit dépendre désormais directement de la Propagande. Cette réunion des faveurs du Saint-Siège et du gouvernement français arriva à son plus haut point sous la monarchie de Juillet lorsque l'opinion publique réclama la moralisation des nègres des colonies, en vue de l'abolition nécessaire et prochaine de l'esclavage. Toute l'administration spirituelle des colonies françaises fut concentrée entre les mains du Supérieur général de la Société du Saint-Esprit, qui recevait des feuilles en blanc, non seulement pour l'envoi de prêtres à son choix, mais encore pour la nomination des préfets apostoliques.

L'étendue même de cette situation en faisait le danger et, si l'on n'y prenait garde, allait en préparer la ruine. Le Séminaire se recrutait difficilement; le nombre des directeurs incorporés à la Société, qui n'avait jamais été considérable, se trouvait réduit, depuis la Révolution, à des proportions minimales. De là une porte ouverte au Séminaire à des vocations peu étudiées, à des sujets insuffisamment préparés, à une dispersion des forces de l'apostolat avant qu'elles eussent puisé, dans le sol nourricier de la discipline sacerdotale, la sève qui leur eût donné une solide cohésion entre elles et une féconde expansion au dehors. M. Fourdinier, alors Supérieur général, l'avait compris. Pressé de demandes de sujets, à la fois par la Propagande et par le ministère des Colonies, il préparait une réorganisation du clergé colonial, du Séminaire et de la Société elle-même qui, sans rien sacrifier de la valeur de leurs membres, leur donnât aussi le nombre tant désiré.

Il semble qu'ainsi la démarche du séminariste créole de Saint-Sulpice, député auprès de lui par M. Libermann, ne pouvait se présenter à un moment plus opportun. Malheureusement, les nouveaux venus ne parlaient pas d'entrer dans la Société : ils voulaient seulement s'y affilier dans des conditions déterminées. C'est à peine si le puissant supérieur put prendre au sérieux une telle demande, faite au nom d'un groupe de séminaristes. Cependant, grâce à l'appui de M. Pinault, le projet fut examiné avec bienveillance. Tout en refusant d'admettre dans les colonies des communautés mêlées au clergé paroissial, M. Fourdinier se montra disposé à céder toute la préfecture apostolique de la Guyane aux missionnaires des noirs ; là, ils s'organiseraient à leur guise, à condition de desservir les cures existantes.

Le même jour où ces nouvelles, mandées par M. Pinault, arrivaient au solitaire du *Vicolo del Pinacolo*, le 8 juin 1840, une autre lettre lui était remise, portant le cachet de la Propagande. Le cardinal Franchoni l'informait que son projet de Société pour l'évangélisation des noirs, « en même temps qu'il faisait le plus grand honneur à son zèle pour le salut des âmes, avait été jugé très opportun par la S. Cong. de la Propagande, laquelle l'exhortait, lui et ses associés, à persévérer dans leur dessein et à ne rien négliger pour répondre à leur vocation ».

C'était la réponse du ciel, inattendue, quoique fermement espérée de M. Libermann. Désormais, son œuvre existait. Pour l'affilier à une autre œuvre, si telle était la volonté de Dieu, il pouvait attendre qu'elle eût grandi et qu'elle eût fait ses preuves.

IV. M. LIBERMANN ORDONNÉ PRÊTRE — OUVERTURE DU NOVICIAT — LES PREMIÈRES MISSIONS — EXCLUS DES PAYS DES NOIRS

En ne donnant pas suite aux négociations entamées avec la Société du Saint-Esprit, les futurs missionnaires se fer-

maient la porte de toutes les colonies françaises. D'autre part, Haïti, le pays cher à M. Tisserant, était rendu inabordable par la rupture des relations entre le Saint-Siège et la république nègre. Il fallait trouver où occuper le zèle de la communauté en voie de formation. La Providence y pourvut.

Mgr Collier, ancien prieur des Bénédictins anglais de Douai, venait d'être nommé vicaire apostolique de l'île Maurice. Passant à Saint-Sulpice où M. Libermann et son œuvre avaient, parmi les directeurs, des dévouements inlassables, il s'offrit à faire ordonner et à recevoir dans son vicariat M. Le Vavasseur et ses amis, en les laissant libres de pratiquer la règle qu'ils se seraient imposée ; quant à leur chef, l'heureux négociateur de Rome, il prendrait lui-même, quand il le voudrait, sous la juridiction de l'accueillant prélat, la place que la Providence lui aurait assignée.

Cette place, nous l'avons vu, au moment de son départ de Rennes, M. Libermann ne la connaissait pas encore.

Aussi, pendant qu'à Paris on est dans la joie et impatient de se mettre à l'œuvre, il reste à Rome, achevant la composition de la règle et, semblable au législateur du peuple de Dieu, se demandant s'il entrera lui-même dans la terre où ses compagnons vont voir « couler le lait et le miel », ou si, fixé par un mystérieux dessein, il n'achèvera pas ses jours dans une de ces solitudes du Latium, de la Sabine ou de l'Ombrie, où le conduisent ses pieux pèlerinages. Et voilà que, revenant de la sainte maison de Lorette, le 15 décembre, il trouve ce qu'il n'osait plus attendre. Son frère Samson lui mande que Mgr Raess, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, l'invite *spontanément* à aller recevoir les saints Ordres dans son diocèse d'origine.

Il ne peut plus hésiter : c'est le signe attendu. Le 7 janvier 1841, un an et deux jours après son arrivée à Rome, il en repart, ayant obtenu, à force de prière, de patience, de prudence surnaturelle, tout ce qu'il était venu y chercher.

Cependant, Mgr Collier, sur le point de rejoindre son poste, demandait que la Congrégation qu'il avait adoptée lui donnât un de ses membres pour inaugurer, à l'île Maurice, l'apostolat des noirs. A cette époque, les règles canoniques sur le noviciat et l'incorporation des sujets dans les Sociétés religieuses n'avaient pas la précision que des décrets récents leur ont donnée. On chercha, parmi les adhérents, un prêtre qui fût prêt à partir. L'ayant trouvé, on lui donna son obédience. C'était M. Jacques-Désiré Laval, sorti du Séminaire de Saint-Sulpice depuis deux ans et curé à Pinterville, au diocèse d'Evreux. S'empressant de répondre à l'appel, comme les fils de Jonas et de Zébédée, il prit aussitôt le chemin de Londres où Mgr Collier l'attendait.

Pendant ce temps, M. Libermann avait repris place humblement parmi les élèves du Séminaire. Il reçut le sous-diaconat aux Quatre-Temps de la Trinité et le diaconat en la fête de saint Laurent. Vers ce temps-là, un des anciens aspirants à l'apostolat des noirs, apprenant que la nouvelle Société cherchait un diocèse en France où elle pût ouvrir son noviciat, s'employa en sa faveur auprès de Mgr Mioland, évêque d'Amiens. Celui-ci, non seulement y consentit, mais il concéda à bail à la Congrégation une maison de campagne de l'évêché, à La Neuville-lès-Amiens, et invita M. Libermann à recevoir de ses mains l'onction sacerdotale.

L'ordination eut lieu, le 18 septembre 1841, dans la chapelle de l'évêché, et le nouveau prêtre dit sa première messe au couvent des Dames de Louvencourt. La seconde fut réservée à Notre-Dame des Victoires. C'était justice. Le noviciat s'ouvrit, le surlendemain, 27 septembre, à La Neuville, avec deux novices.

Petit à petit, cependant, les sujets qui achevaient leur Séminaire ou qui, déjà prêtres, avaient à se décharger préalablement de ministères acceptés dans les diocèses, vinrent augmenter la petite famille. La ferveur, la charité, la simplicité — la

délicieuse simplicité du berceau des Ordres religieux — régnerent à La Neuville, autour de celui que, désormais, nous pouvons appeler *le vénérable Père*. A la fin de la première année, sept missionnaires « consacrés » à l'apostolat étaient prêts à commencer leurs travaux.

Deux autres, sans parler du P. Laval, les avaient déjà commencés. Le P. Le Vavas seur était parti pour Bourbon dès le mois de février 1842 et le P. Tisserant pour Haïti quelques mois après. Il en résultait cette situation étrange que la nouvelle Société, qui faisait de la demeure en communauté la condition essentielle de sa vie apostolique, envoyait ses trois premiers missionnaires, chacun seul, dans trois îles différentes.

De graves difficultés imposaient cette conduite au P. Libermann. En Haïti, la révolution venait d'éclater ; le P. Tisserant lui-même en était réduit à attendre, à la Martinique, la suite des événements. A Maurice, où Mgr Collier avait réussi à introduire le P. Laval, le gouvernement anglais refusait d'admettre des prêtres de nationalité française. Bourbon enfin, ainsi qu'il a été dit plus haut, était fermé, comme les autres colonies françaises, aux prêtres que n'envoyait pas le Supérieur général de la Société du Saint-Esprit ; seul, le P. Le Vavas seur, en sa qualité d'enfant du pays, et n'amenant pas de communauté, avait pu s'y faire recevoir.

La position du P. Libermann était critique. Il lui restait cinq missionnaires prêts à partir, impatients de se mettre à l'œuvre, et il voyait se fermer devant lui tous les pays habités par ces noirs pour lesquels son œuvre était fondée. Rien ne fait mieux toucher du doigt l'oubli profond où était alors, dans le monde et jusque dans l'Eglise, l'immense continent africain. On se préoccupait de se partager les quelques milliers de noirs dispersés à travers les océans, et les millions qui vivaient tout près, et chez eux, on n'y pensait pas.

Au moment où la Providence va entrer en scène pour mettre fin à cet universel

délaissement, où elle va faire comme un lever de rideau sur le but des longues préparations par lesquelles elle a conduit le P. Libermann et son œuvre, il importe de jeter un coup d'œil sur l'état de l'Afrique en 1842, époque où ce récit nous a conduits.

V. L'AFRIQUE EN 1842 — L'APPEL A L'APOSTOLAT AFRICAIN PART DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES — LA MISSION DU CAP DES PALMES

En publiant, en 1815, le dernier voyage de Mungo-Park, le major Rennel faisait observer que nos connaissances sur l'Afrique étaient, au commencement du XIX^e siècle, à peu près aussi avancées que celles des Carthaginois dont Hérodote mentionnait le périple au V^e siècle avant Jésus-Christ. Elles ne l'étaient guère plus en 1842.

Les Portugais avaient fait le tour de l'Afrique, à la fin du XV^e siècle, mais ils s'étaient contentés d'occuper, le long des côtes, quelques stations jalonnant la route des Indes.

La Hollande, la France et l'Angleterre, qui vinrent après le Portugal, firent moins grand que lui et ne firent pas mieux. La France échoua dans ses entreprises à Madagascar et, avec elle, l'essai de mission inauguré par les Lazaristes au XVII^e siècle. Elle fut plus heureuse au Sénégal ; mais son occupation, en 1842, se bornait aux îles de Gorée et de Saint-Louis, et son influence effective n'allait pas à 50 kilomètres en amont sur le fleuve. Sous la patriotique et intelligente impulsion de l'amiral de Mackau, ministre de la Marine, un mouvement en avant s'accusait précisément à l'époque dont nous parlons. On s'établissait à Nossi-Bé, on achetait Mayotte, à l'ouest de Madagascar ; on fondait des comptoirs fortifiés dans le golfe de Guinée, à Libreville, à Grand-Bassam et à Assinie.

Cependant, au point de vue religieux, tout restait à faire. Les prêtres faisaient déplorablement défaut. La vénérable Mère

Javouhey n'avait pas hésité à envoyer des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny au Sénégal, dès 1818 ; elle les avait vues réduites à rester sans messe durant dix-huit mois.

Il y avait pourtant un clergé et un apostolat en Afrique : il faut savoir le reconnaître. C'étaient le clergé et l'apostolat protestants. Le protestantisme régnait au Cap. Il s'implantait profondément à Madagascar. De Freetown et de Monrovia, colonies de nègres affranchis fondées par l'Angleterre et les Etats-Unis, il faisait des centres d'influence d'où ses missions, échelonnées le long des côtes, commençaient à déborder sur le golfe de Guinée.

C'est cette activité de la propagande de l'hérésie qui finit par éveiller le zèle des catholiques. Le mouvement partit des Etats-Unis, mieux placés pour observer le prosélytisme des sectes. En 1842, M. E. Barron, vicaire général de Charlestown, alla voir de ses yeux l'état des choses sur les côtes de Guinée, puis vint à Rome plaider la cause de l'apostolat africain. Il fut sacré évêque titulaire de Constantine et nommé vicaire apostolique des deux Guinées, un territoire s'étendant du Sénégal au Congo.

Il passait à Paris, au mois de décembre 1842, n'ayant encore trouvé pour aide qu'un prêtre irlandais. Le pèlerinage de Notre-Dame des Victoires commençait à être renommé. Il alla y dire la messe et parla de la situation à M. Desgenettes. Le vénérable directeur de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie monta à l'autel à son tour. Et voilà qu'en se souvenant de l'intention qui vient de lui être recommandée, il s'en rappelle une autre. La veille, le P. Libermann est venu, lui aussi, en pèlerinage et lui a confié un besoin tout opposé à celui de Mgr Barron. Celui-ci a un territoire sans missionnaires, celui-là des missionnaires sans territoire. C'est dans cette situation critique, en effet, le lecteur se le rappellera, que nous avons laissé le supérieur de La Neuville, à la fin du chapitre précédent. La messe finie, M. Desgenettes parle du P. Libermann au vicaire apostolique. Le P. Libermann ? Mais c'est précie-

sément l'homme dont le cardinal préfet de la Propagande l'a entretenu, dont il ne peut plus se rappeler le nom et dont il regrette de n'avoir pas l'adresse. Le jour même, on lui écrit. Il a quitté Paris, la veille, désolé mais plein de confiance au saint Cœur de Marie. Il revient le lendemain. L'accord est conclu.

Plusieurs mois se passèrent en préparatifs et en demandes de renseignements sur la Guinée. Les renseignements étaient inconsistants et souvent contradictoires. Enfin, après une touchante cérémonie d'adieu, à La Neuville, le vénérable Père accompagna la pieuse expédition à Notre-Dame des Victoires et elle s'embarqua à Bordeaux le 13 septembre 1843. Outre Mgr Barron, elle comprenait sept missionnaires, les cinq de l'année précédente, plus deux, prêts dans l'intervalle. Quelques pieux laïques furent admis, au dernier moment, à s'adjoindre à eux comme Frères. On se ferait difficilement une idée du caractère de témérité que revêtit, aux yeux des contemporains, une entreprise qui nous paraîtrait aujourd'hui généreuse, sans doute, mais peu extraordinaire. Les premiers missionnaires du continent africain, au XIX^e siècle, n'eurent pas seulement à faire d'avance le sacrifice de la vie : il leur fallut, comme aux conquérants d'un autre âge, triompher des erreurs et des préjugés populaires. Leurs noms doivent être conservés. Ce furent les PP. Bessieux, de Régnier, Roussel, Audebert, Bouchet, Paul Laval et Maurice.

Ils devaient se répartir entre trois stations, dont une en Sénégambie. Mgr Barron prit la détermination, au cours du voyage, de les concentrer à Garraway (aujourd'hui au Liberia), à l'ouest du cap des Palmes. Il y avait là, outre le poste français qui se fondait en même temps et les factoreries, un village de Kroumen gouverné par un roi indigène. Débarqués au cap des Palmes, le 30 novembre, les missionnaires inaugurèrent leur ministère, le dimanche 3 décembre, par une solennelle procession à travers le pays, au chant du

psaume *Exsurgat Deus* et du *Magnificat*. Le P. Bessieux prononça un sermon qu'un interprète traduisit en langue *grebo*. Les missions d'Afrique étaient commencées.

VI. DÉSASTRE DE LA PREMIÈRE MISSION —
NÉGOCIATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ DU SAINT-
ESPRIT — LIBREVILLE ET DAKAR

Cependant, le P. Tisserant avait enfin pu pénétrer en Haïti et y avait eu d'abord de grands succès. Le Saint-Siège le nomma préfet apostolique et le P. Libermann lui adjoignit quelques confrères. Le vénérable supérieur pensait lui en envoyer d'autres, quand une nouvelle révolution, compliquée de toutes sortes d'intrigues, brouilla tout et l'obligea, pour quelque temps, à renoncer à toute œuvre dans ce malheureux pays.

D'autres nouvelles, plus douloureuses encore, ne tardèrent pas à arriver de Guinée. Le P. de Régnier, un des sept, avait succombé à la fièvre dès le 30 décembre. Le 23 janvier 1844, le P. Roussel était emporté à son tour. Très inquiet au sujet des autres, le supérieur de La Neuville s'empressa d'écrire à Mgr Barron de les conduire à Gorée en attendant qu'on eût plus de renseignements sur la salubrité de ces côtes. En même temps il se mit en relation avec la vénérable Mère Javouhey, la personne de France connaissant le mieux la région et le mieux placée pour aider de son influence auprès des autorités. Le plan rapidement conçu fut de concentrer les missionnaires en quelques postes salubres, d'où ils rayonneraient dans les environs ; en même temps, ils y établiraient des écoles primaires et professionnelles ; un choix d'enfants serait dirigé vers des établissements spéciaux créés dans le midi de la France, où une nouvelle sélection permettrait d'en appeler quelques-uns au sacerdoce ; par ces derniers on atteindrait, en Afrique, les points insalubres fermés aux missionnaires européens.

Dans ce plan, Gorée ou Saint-Louis étaient tout indiqués et semblaient seuls convenir comme base d'opération. Mais ils

dépendaient au spirituel du Supérieur général de la Société du Saint-Esprit. C'était le même problème que nous avons déjà vu se poser plus haut, revenant toujours, et restant toujours insoluble.

Sur ces entrefaites, les malheurs de la Guinée prenaient les proportions d'une catastrophe. Mgr Barron avait quitté le cap des Palmes, y laissant le P. Bessieux avec le Fr. Jean. Lui et les autres Pères, avec les Frères, s'étaient partagés entre Grand-Bassam et Assinie. Le 6 août, il annonçait au vénérable Père que deux nouvelles victimes, les PP. Audebert et Bouchet, avaient succombé, et qu'il s'embarquait avec les survivants pour Gorée. Le bateau qui l'emmenait avait laissé le P. Paul Laval mourant à Assinie, et celui-ci avait expiré le 14 juillet. Il dut laisser aussi au cap des Palmes le P. Bessieux, trop malade pour prendre la mer, avec le Frère qui le soignait. Ainsi il arrivait à Gorée avec le seul P. Maurice et deux Frères, qu'il mettait à l'hôpital. Lui-même, jugeant l'entreprise au-dessus de ses forces, envoyait sa démission à la Propagande.

La douleur du serviteur de Dieu, à ces nouvelles, n'eut d'égale que sa constance et son imperturbable confiance en Dieu. La communauté de La Neuville se montra digne d'un tel chef : chacun demandait à aller remplacer ceux qui étaient tombés. Lui, il songeait plutôt à la réalisation du plan conçu. Il multipliait ses rapports au nonce, au ministre de la Marine, au Conseil central de la Propagation de la Foi ; il voyageait dans le Midi, cherchant l'établissement rêvé ; il envoyait le P. Ignace Schwindenhammer à Rome traiter de toutes ses vues sur l'Afrique. Et toujours sa pensée revenait au Sénégal, poste avancé du catholicisme aux frontières du continent noir, mais vide de soldats et ne s'ouvrant pas à ceux qu'il aurait pu y envoyer.

La Providence sembla, tout à coup, vouloir lui en livrer la clé. Le 5 janvier 1845, M. Fourdinier mourut, sans avoir réussi dans ses essais de développement de la

Société du Saint-Esprit et de réorganisation du clergé des colonies. M. Warnet, appelé à lui succéder, était depuis longtemps lié avec le P. Le Vasseur et tout dévoué à la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. L'occasion était bonne pour reprendre le projet d'union des deux Sociétés. Cette fois, le P. Libermann pouvait affronter l'épreuve sans crainte. Il y était encouragé beaucoup par le nonce. Celui-ci en appréciait tellement les avantages pour les deux Sociétés qu'il voulait la faire régler d'office par l'intervention de la Propagande. Les choses n'allèrent pas si loin. Il y eut, chez les confrères de M. Warnet, manque d'entrain et d'unanimité. Le gouvernement, pressenti, parut plutôt contraire. Tout fut rompu quand, le 28 avril, M. Warnet donna sa démission pour céder la place à M. Le Guay, qui fut élu le lendemain.

M. Le Guay, vicaire général de Perpignan, n'était pas membre de la Société du Saint-Esprit. Il s'était fait connaître d'elle par un séjour de quatre ans, comme hôte du Séminaire, au temps où il était aumônier d'une communauté de religieuses voisine. Il arrivait avec le dessein de soumettre l'œuvre de ses prédécesseurs à une refonte complète. Dans l'espoir qu'il avait d'y réussir, il écartait d'avance toute idée de fusion avec la Société naissante du P. Libermann. Celui-ci laissa tomber l'affaire et renonça, pour le moment, à rien attendre de ce côté.

Mais il ne renonça pas à avoir au Sénégal une station qui servit de base à ses projets pour le reste de l'Afrique. Le nonce et le cardinal préfet de la Propagande le soutenaient de leur confiance et de leur autorité ; ils l'assurèrent qu'il pouvait considérer comme faisant partie des deux Guinées, désormais confiées à sa Congrégation, toutes les parties de la Sénégambie non occupées par la France. Fort de cette déclaration, il envoya des Pères et des Frères fonder une mission sur la côte, en face de Gorée, au village indigène de Dakar, où régnait alors un *damel* wolof,

du nom de Séliman. Il apprenait à la même époque que le P. Bessieux, un des sept de la Côte d'Ivoire, qu'il croyait mort comme les autres, avait pu gagner l'estuaire du Gabon avec un Frère et qu'il y luttait, à l'abri du pavillon français récemment arboré sur le blockhaus, contre plusieurs pasteurs protestants. Il lui adjoignit des confrères détachés de Dakar et renforça cette dernière mission par l'envoi de Pères et de Frères de La Neuville. Libreville et Dakar sont les deux premières missions catholiques du continent africain.

Quand, en 1846, le vénérable Père eut fait lui-même le voyage de Rome pour régler la question de juridiction, le P. Truffet fut nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées *et de la Sénégambie*, cette dernière désormais officiellement détachée de la préfecture apostolique du Sénégal qui restait à la Société du Saint-Esprit. Malheureusement, Mgr Truffet devait prendre place, à son tour, parmi les victimes réclamées par les débuts de l'apostolat africain. Il mourut à Dakar, moins de six mois après son arrivée, le 23 novembre 1847, au moment où il allait recevoir un important renfort de missionnaires, accompagnés de quatre Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres. Malgré ces malheurs, la mission d'Afrique avait désormais un avenir assuré ; elle pouvait commencer son mouvement d'expansion à travers les Deux-Guinées dont elle occupait solidement les deux frontières.

Pendant, les sujets affluaient à La Neuville. L'humble berceau de la Congrégation devenait trop étroit, malgré les agrandissements que le vénérable Père y avait faits. Il acheta une maison à Amiens pour le noviciat, puis l'ancienne abbaye cistercienne du Gard, non loin de Saint-Acheul, pour les scolastiques. Ceux-ci dépassaient la trentaine. Ajoutez les Frères, dont l'organisation, terminée à cette époque, devait donner une aide précieuse aux missionnaires. On reste confondu devant les travaux réalisés par un homme seul, la sagesse d'en haut le conseillait.

VII. PRÉLIMINAIRES DE LA FUSION DES DEUX SOCIÉTÉS — CONDITIONS ACCEPTÉES DE PART ET D'AUTRE — RÉSULTAT DIFFÉRENT A ROME

Cet état prospère de ses maisons de formation permit au P. Libermann de développer, outre la mission d'Afrique qui devenait désormais son œuvre principale, ses établissements de la première heure à Maurice et à Bourbon. Le P. Laval, à force de sainteté, avait fini par triompher des défiances du gouvernement anglais; l'adjonction de plusieurs autres missionnaires à ses travaux fut tolérée. Ceux-ci désormais vont prendre une extension et une fécondité inouïes, qui renouvelleront la face de la colonie et feront donner au premier missionnaire du P. Libermann le nom de « Père des Noirs », en attendant que l'Eglise, comme tout le fait prévoir, le place à côté de saint Pierre Claver sur les autels.

Un autre « Père des Noirs » se faisait remarquer alors à Bourbon, *l'île sœur* de Maurice. C'était M. Monnet, prêtre du diocèse de Cambrai, envoyé dans la colonie par M. Fourdinier en 1840. Par un choix rare à cette époque, il s'était spécialement dévoué à la moralisation chrétienne des esclaves. Des événements providentiels le ramenaient en France dans les premiers jours de 1848.

On était alors, à la rue des Postes, aux plus belles espérances. M. Le Guay avait achevé son plan de renouvellement de la Société du Saint-Esprit et du clergé des colonies. Un négociateur habile, ancien missionnaire de France devenu membre de la Société, M. Løwenbruck, avait été envoyé à Rome pour l'approbation de la nouvelle Règle. Tout faisait espérer une prompte et heureuse solution de l'affaire.

Les choses en étaient là quand éclata la révolution de Février. M. Arago devenait ministre de la Marine, M. Schœlscher, directeur des Colonies. L'affranchissement immédiat des esclaves était décrété. Les prêtres, qui ne s'étaient prononcés pour cette mesure qu'à la condition qu'elle fût

sagement préparée, encoururent la disgrâce des fougueux négrophiles. Au milieu de rappels, de renvois, d'exclusions arbitraires, M. Le Guay, voyant tout se décider sans lui, le plus souvent contre lui, offrit sa démission. Il désigna au choix du Chapitre électif, pour lui succéder dans sa charge, M. Monnet, que sa qualité de « Père des Noirs » devait rendre sympathique au nouveau gouvernement.

Témoin de ces événements inattendus, le P. Libermann comprit que l'heure marquée par la Providence avait sonné. Il profita de la première occasion pour faire savoir à M. Monnet « son désir bien sincère de voir les deux Congrégations n'en faire qu'une ». Le nouveau Supérieur général de la Société du Saint-Esprit, qui avait un désir semblable, accourut au Gard dès le lendemain. La cordialité de l'entrevue permit, dès lors, de considérer la fusion comme assurée.

Cependant, M. Løwenbruck revenait de Rome, portant le décret d'approbation de la nouvelle Règle de la Société du Saint-Esprit. Rien, dans cette Règle, n'était contraire aux usages des Pères du Saint-Cœur de Marie, sauf ses dispositions trop larges concernant la pauvreté. M. Monnet et son entourage étaient prêts à modifier ce point conformément aux désirs du P. Libermann et à la Règle primitive du Saint-Esprit. Sur cette base, l'union des deux Sociétés fut arrêtée en principe, au Séminaire du Saint-Esprit, le 10 juin 1848, veille de la Pentecôte, et M. Løwenbruck renvoyé à Rome avec pleins pouvoirs des deux supérieurs pour traiter l'affaire à la Propagande.

Sa mission s'étendait à une question connexe, plus délicate : celle du choix du futur Supérieur général. Si l'on s'en remettait à une élection, le P. Libermann était sûr d'être nommé, les Pères de sa Congrégation étant deux fois plus nombreux que ceux du Saint-Esprit, et la plupart de ces derniers eux-mêmes le désirant pour Supérieur. Mais la délicatesse du vénérable Père s'alarmait d'un procédé qui, tout régulier qu'il était, aboutissait à éliminer un

homme méritant pour se mettre à sa place. Pendant qu'on cherchait une solution, le cardinal préfet de la Propagande s'adressa à lui pour la désignation d'un vicaire apostolique de Madagascar. Dans les deux Congrégations, on pensa répondre aux secrètes aspirations de M. Monnet vers une vie plus active en le faisant nommer à ce poste. M. Lœwenbruck était chargé d'en faire la demande à Rome : ainsi la question du Supérieur se résoudrait toute seule.

En attendant les décisions officielles, les deux Sociétés résolurent de définir plus explicitement le *modus vivendi* qui résulterait de leur union. Le 24 août, les deux Supérieurs en dressèrent l'acte authentique, en six articles, signé ensuite par quatre membres des deux Congrégations. Il débute ainsi :

Les deux Supérieurs des Congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, en opérant la fusion des deux Congrégations, au nom de leurs confrères, ont signé les articles suivants :

ART. 1^{er}. — La Congrégation restera consacrée au Saint-Esprit, sous l'invocation du Saint et Immaculé Cœur de Marie.

ART. 2. — Les Constitutions de la Congrégation du Saint-Esprit, ayant été approuvées par la S. Cong. de la Propagande, seront conservées, sauf les modifications de l'article suivant.

ART. 3. — Quant à la pauvreté, tous les membres s'engagent (suit, en trois paragraphes, la règle de la pauvreté, telle que le droit la détermine pour les Congrégations à vœux simples).

L'acte se termine ainsi :

Il sera statué ultérieurement sur les points non prévus dans les Constitutions, par des règlements approuvés par la majorité.

Fait à Paris, le 24 août 1848.

C'était, en somme, la reproduction exacte des instructions écrites données à M. Lœwenbruck par les deux Supérieurs. Qu'on juge de la consternation des Pères du Saint-Cœur de Marie lorsqu'arriva au Gard une lettre du cardinal Franson, préfet de la S. Cong. de la Propagande, adressée dans les mêmes termes à M. Monnet et au P. Libermann, en date du 26 septembre 1848. Elle statuait que l'union des deux Sociétés

était approuvée et devait se faire « de manière que celle qui est actuellement sous le titre du Saint Cœur de Marie cessant d'exister, ses membres et aspirants soient agrégés à la Congrégation du Saint-Esprit et deviennent membres de cette dernière, participant aux mêmes privilèges et soumis à l'observance des mêmes règles ».

Du double titre, des règles de la pauvreté religieuse, pas un mot. Les Pères du Saint-Cœur de Marie étaient incorporés, sans conditions, dans la Société du Saint-Esprit.

VIII. CONCLUSION DE LA FUSION — SES HEUREUX RÉSULTATS — DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DU SERVITEUR DE DIEU

L'émoi fut considérable.

Le vénérable Père dut mettre en jeu toutes les ressources de sa prudence, de sa douceur, de sa force d'âme pour calmer les esprits et maintenir l'union des cœurs. Le négociateur de la Congrégation du Saint-Esprit à Rome n'aurait-il pas trahi la confiance des Pères du Saint-Cœur de Marie ?

Le P. Lœwenbruck ne méritait pas ce reproche. Sans doute, gêné d'avoir à proposer à Rome des modifications à une règle dont il venait lui-même de négocier heureusement l'approbation ; pressé d'aboutir et persuadé qu'une fois la fusion des deux Sociétés opérée, avec le P. Libermann pour supérieur, on s'entendrait facilement sur les changements de détail demandés par les Pères du Saint-Cœur de Marie, il avait cru préférable de taire ce qu'il considérait comme accessoire, pour obtenir, d'une part, l'approbation de la fusion ; de l'autre, la nomination de M. Monnet à la dignité de vicaire apostolique.

Il y avait là, du reste, bien autre chose qu'une question de négociation plus ou moins habile. Le Saint-Siège avait agi, en cette affaire, conformément à des traditions basées sur une expérience dont la suite des événements devait montrer la prévoyante sagesse. Lorsque, en 1903, le gou-

vernement français soumit à la revision du Conseil d'Etat l'existence légale des Congrégations, celle du Saint-Esprit fut d'abord représentée comme ayant pris fin en 1848, absorbée qu'elle avait été par celle du Saint-Cœur de Marie. Elle ne fut alors sauvée qu'après avoir fait la preuve qu'elle était bien restée la Congrégation du Saint-Esprit, après comme avant l'évolution providentielle que lui avait fait accomplir le P. Libermann.

Au fond, celui-ci savait que ce qui fait les Sociétés religieuses prospères, c'est surtout l'esprit qui les anime. Avec sa fervente phalange de missionnaires, il était assuré d'accomplir, sans toucher aux statuts légaux, tout ce qu'il s'était proposé d'essentiel.

Il partit immédiatement pour Rome et il obtint, par deux décrets successifs de la Propagande, que la fusion fût sanctionnée telle que les deux parties contractantes en avaient arrêté les clauses. C'était revenir, en somme, pour le titre, à peu près au titre complet de la Congrégation du Saint-Esprit « sous la protection de la Vierge Immaculée », et pour la pauvreté religieuse, à la pratique de la règle primitive. (Cf. *Regulæ*, etc., 1734, c. II, art. 8-11.)

Entre temps, en vertu des pouvoirs que Rome lui avait conférés, et avec l'approbation unanime de son Conseil, formé de membres issus des deux Sociétés, il publiait, en 1849, ses *Règlements*, qui achevaient de donner à la Congrégation ancienne une vigueur rajeunie et qui faisaient fleurir une œuvre nouvelle sur la racine toujours féconde d'une institution mûrie par les siècles.

Les heureux effets de la fusion se firent immédiatement sentir. Installant son administration à la rue des Postes et réorganisant le Séminaire des colonies, le vénérable Père commença aussitôt à adjoindre ses Pères aux prêtres séculiers qu'il envoyait plus nombreux aux colonies françaises, en vertu des pouvoirs dont il avait hérité des anciens Supérieurs généraux de la Société du Saint-Esprit. En un petit

nombre d'années, sous son administration, ou dès le début de celle de son successeur, les communautés du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie s'échelonnèrent de la Guyane aux Antilles, à Saint-Pierre et Miquelon, à Mayotte et à Nossi-Bé, à la Réunion, aux établissements français de l'Inde. En même temps, elles s'étendaient, sur la côte d'Afrique, depuis Saint-Louis et Gorée, où, désormais, on avait les mains libres, jusqu'au Congo. Quand viendra le grand partage de l'Afrique entre les nations européennes, les fils du P. Libermann se trouveront avoir des missions en pays français, anglais, allemands, belges, portugais.... D'autres ouvriers, entre temps, portant le nom de Sociétés différentes, seront venus s'adjoindre aux ouvriers de la première heure. L'Afrique est un champ assez vaste pour qu'un grand nombre de familles apostoliques puissent, l'une aidant l'autre, y lier leurs gerbes.

Pour alléger d'autant sa tâche dans des pays depuis longtemps ouverts au catholicisme, le P. Libermann réalisa un plan hardi devant lequel les anciens Supérieurs généraux du Saint-Esprit avaient reculé : l'érection en évêchés des préfectures apostoliques de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique. Cette œuvre importante s'accomplit en 1850, en vertu d'une entente qu'il avait provoquée et dont il avait soigneusement étudié les termes, entre le Saint-Siège et le gouvernement français. Il y fut beaucoup aidé par Mgr Parisi qui présida, au ministère des Colonies, la Commission chargée d'élaborer, sur les rapports du P. Libermann, le statut religieux des nouveaux diocèses.

Mgr Parisi ne fut pas le seul personnage illustre de cette époque qui eut des relations cordiales et suivies avec l'humble Juif converti, devenu Supérieur général. Au Séminaire du Saint-Esprit, on voyait alors se réunir Mgr Gousset, l'abbé Pie, Dom Guéranger, Dom Pitra, MM. Bouix, Blanc, de Ségur, de Conny, Martinet, Gay, Ratisbonne, Gaume, Duquesnay, d'autres encore, devenus célèbres, dont plusieurs

déjà préludaient aux luttes où le libéralisme uni au gallicanisme allait les provoquer. C'est au Séminaire du Saint-Esprit aussi, dans la bibliothèque réunie par le P. Gaultier, une des plus riches qu'il y eût alors à Paris en ouvrages concernant les questions romaines, que l'abbé Rohrbacher écrivit son *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, vaste œuvre de synthèse que des travaux partiels ont, depuis, dépassée, mais qui marqua, à cette époque, une réaction méritoire contre le préjugé naturaliste et régalien.

Ces relations, basées à la fois sur le prestige personnel de l'homme de Dieu, et sur les souvenirs d'une Société qui avait fait ses preuves, comme éducatrice du clergé et comme gardienne de la foi, au siècle précédent, expliquent la fondation à Rome du Séminaire français accomplie, cinq ans après la fusion, par le P. de Lannurien, un des fils préférés du vénérable P. Libermann. Mais celui-ci ne devait pas voir fleurir cette œuvre qu'il avait appelée de ses vœux. Déjà le Maître de la vigne trouvait que la tâche de son fidèle serviteur était accomplie: il allait le payer de sa laborieuse journée.

Sa santé avait toujours été faible. Son conseil lui imposait de se modérer dans ses travaux et de prendre des soins. Mais, de plus en plus, on le voyait succomber sous le fardeau. En décembre 1851, on crut, au Gard, que l'heure tant redoutée de ses fils était venue. Une amélioration lui permit de se rendre à Paris. Là, bientôt, se manifestèrent des symptômes qui ne laissèrent plus d'espoir. Il reçut les derniers sacrements et, d'une voix mourante, dicta à ses fils, réunis autour de son lit d'agonie, son testament spirituel. « Fervents, toujours fervents..... Et la charité surtout..... Sacrifiez-vous pour Jésus, avec Marie. Dieu, c'est tout ; l'homme, ce n'est rien..... Zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes..... » Ce furent ses dernières paroles. Il expira, le 2 février 1852, pendant que la communauté, réunie aux Vêpres, chantait ce ver-

set du *Magnificat*, distinctement entendu de toutes les personnes présentes dans la chambre mortuaire : *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.*

Le P. Libermann laisse des *Ecrits spirituels*, inappréciable trésor pour sa famille religieuse, guide sûr pour les âmes qui tendent à la perfection. Mais son principal ouvrage est sa *Correspondance*, dont on a publié quatre volumes, et qui peut en fournir plusieurs autres. En peignant au vif sa belle âme, elle donne en même temps les conseils les plus lumineux et les plus délicatement nuancés pour une infinie variété de situations d'âme.

Le procès de béatification du serviteur de Dieu, introduit à Rome en 1876, a franchi ses étapes les plus importantes, y compris le décret sur l'*Héroïcité des vertus*, qui date de 1910. Tout fait espérer l'heureux et très prochain aboutissement de la cause. Il n'y manque plus que l'examen et l'approbation de trois miracles. Quand, par leur voix, Dieu se sera prononcé, l'Eglise le fera à son tour, et le peuple chrétien, en voyant sur les autels François-Marie-Paul Libermann, auteur d'œuvres durables et prospères, alors que tant de trônes sont tombés en poussière durant le demi-siècle où il a vécu, pourra redire la parole du cantique de Marie qui accompagna cette grande âme à son entrée dans la gloire : *Le Seigneur a déposé les puissants de leurs trônes, et il a exalté les humbles.*

PHILIPPE KIEFFER.

BIBLIOGRAPHIE

Vie du vénérable P. Libermann, par le cardinal PITRA, 4^e éd. (1882). — *Vie du vénérable P. Libermann*, par un Père de la même Congrégation (1878). — *Claude-François Poullart des Places*, par le R. P. HENRI LE FLOCH (1906). — *Lettres spirituelles du vénérable Libermann*, etc.

Nous avons utilisé plusieurs pièces manuscrites des archives de la maison-mère, notamment en ce qui concerne la fusion des deux Sociétés.